**COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU 30 SEPTEMBRE 2020**

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, a présidé le Conseil des Ministres, le mercredi 30 septembre 2020, à 10 heures, au Palais de la République.

Le Chef de l’Etat a, à, en introduction à sa communication, adressé ses remerciements au Khalife général des Mourides, Serigne Mountakha MBACKE, pour l’accueil chaleureux, l’hospitalité et les prières, à l’occasion de sa visite habituelle à la Communauté Mouride, en prélude à la célébration, le 06 octobre 2020, du Grand Magal de Touba.

Le Président de la République a, dans ce cadre, demandé au Gouvernement de prendre toutes les dispositions pour le déroulement adéquat de cet important événement religieux, dans le respect es mesures barrières liées à la lutte contre la pandémie de la COVID - 19.

Le Chef de l’Etat a, par ailleurs, rappelé au Gouvernement sa volonté de renforcer le développement soutenu des infrastructures dans l’agglomération de Touba-Mbacké qui, avec l’Autoroute « ILA TOUBA », émerge en véritable métropole d’équilibre.

Le Président de la République a, enfin, demandé au Gouvernement de continuer à accorder une haute priorité aux Grands projets de l’Etat, en cours de réalisation à Touba, dont le nouvel hôpital de niveau 3, d’un coût de 32 milliards FCFA, doté de 300 lits.

Le Chef de l’Etat, abordant la question relative à la relance de l’économie nationale pour asseoir l’émergence du Sénégal, a, informé le Conseil avoir validé, en Conseil Présidentiel, le PAP 2 ajusté et accéléré du Plan Sénégal Emergent, en présence de toutes les forces vives de la Nation et des partenaires techniques et financiers.

Le Président de la République a, dès lors, engagé le Gouvernement à finaliser, sur les trois (3) prochains mois, la mise en œuvre intégrale du Programme de Résilience Economique et sociale (PRES). Il a, dans cet élan, souligné l’importance qu’il accorde à la souveraineté alimentaire du Sénégal, à l’intensification des réformes sectorielles, à l’amélioration globale de l’environnement des affaires en vue de l’accélération de la transformation structurelle de notre économie, propice au maintien de la trajectoire de croissance du PSE.

Le Chef de l’Etat a, dans cette perspective, lancé un appel aux acteurs du Secteur privé à se saisir des opportunités potentielles révélées dans le PAP II ajusté et accéléré, à se mobiliser davantage autour de l’action de l’Etat, afin d’engager, ensemble, le sursaut national face aux enjeux nouveaux de la reprise de l’économie nationale.

Le Président de la République a, notamment, rappelé les décisions qu’il a arrêtées lors du Conseil Présidentiel. A ce titre, il a instruit les Ministres en charge de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche à appuyer davantage le nouvel élan de notre agriculture et des sous-secteurs de l’élevage et de la pêche.

Il a par ailleurs demandé au Ministre de l’Agriculture d’accélérer et d’intensifier la production de semences certifiées pour une amélioration continue du capital semencier national.

Le Chef de l’Etat a, dans cette dynamique, demandé au Ministre en charge de l’Energie et au Ministre des Finances et du Budget de veiller à la suppression de la prime fixe sur l’électricité, au niveau des stations de pompage et des rizières, et l’exonération de la TVA non récupérable sur les intrants pour l’industrie de la filière riz.

Le Président de la République a aussi instruit le Ministre de l’Industrie, dans le cadre de de la mise en œuvre de l’initiative présidentielle « PSE Cap sur l’industrialisation », à accélérer le démarrage effectif des agropoles notamment l’agropole Sud d’un coût global de 57 milliards FCFA.

Le Chef de l’Etat a engagé le Ministre de la Santé et de l’Action sociale à finaliser le programme de réformes à mettre en œuvre pour accélérer l’exécution du nouveau Plan d’investissements.

Le Président de la République a, dans cette lancée, instruit le Ministre en charge de l’Habitat, de démarrer, au cours du 4ème trimestre de l’année 2020, le Programme des 100.000 logements sociaux, composante essentielle du PAP 2A.

Le Chef de l’Etat a également, demandé au Gouvernement d’accorder la même priorité aux autres secteurs productifs tels que l’Artisanat, l’Economie numérique inclusive et le Tourisme. A ce titre, il a demandé au Ministre des Finances et du Budget, dans le cadre de la loi des Finances initiale LFI 2021, de mettre en œuvre sa décision d’une suspension de paiement des impôts et taxes dans les secteurs du Tourisme et de la presse, pour les années 2020 et 2021, la poursuite du PUMA, du PUDC, de Promovilles

Le Président de la République, évoquant l’intensification de la mise en œuvre des programmes de développement territorial, a demandé aux ministres concernés, de veiller, à l’accélération de l’exécution, dans les délais, des différents projets et programmes d’inclusion sociale et d’équité territoriale. Il a, à cet effet, rappelé au Gouvernement la priorité à accorder aux régions et localités frontalières avant d’annoncer la tenue, le 10 octobre 2020, sous sa présidence, de la Journée nationale de la Décentralisation sur le thème : « Décentralisation et Equité territoriale ».

Le Chef de l’Etat, sur la relance du secteur de l’huilerie dans le cadre du « produire et du consommer local », a exhorté les ministres en charge du Commerce, de l’Industrie, de l’Economie, des Finances, en relation avec les différents huiliers, de mettre en œuvre une Stratégie nationale de Développement du secteur de l’huilerie, surtout, dans la perspective des importantes productions d’arachides attendues cette année.

Le Président de la République a, enfin, invité le Gouvernement à veiller à la situation des Arabisants en matière d’éducation, de formation, d’entreprenariat et d’insertion.

**Au titre des Communications**,

Le Ministre d’Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République a fait une communication sur le système national d’évaluation de la production nationale.

Le Ministre des Finances et du Budget a fait une communication sur la préparation du budget 2021.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l’Extérieur a fait une communication sur la situation internationale.

Le Ministre de la Santé et de l’Action sociale a fait une communication sur la situation de la pandémie, celle des maladies du cancer et la célébration du mois d’octobre rose sur l’étendue du territoire national.

Le Ministre de l’Agriculture et de l’Equipement rural a fait une communication sur la situation de la pluviométrie, le suivi des cultures, l’exportation des produits horticoles et le processus de création des chambres d’agriculture.

Le Ministre de la Microfinance et de l’Economie sociale et solidaire a fait une communication sur le projet de loi d’orientation de l’Economie sociale et solidaire.

Le Ministre de l’Economie numérique et des Télécommunications a fait une communication sur la concession des capacités excédentaires des infrastructures de connectivités gérées par l’ADIE et leur procédure de valorisation.

Le Ministre, en charge du Suivi du Plan Sénégal émergent (PSE) a fait le point sur les avancées et la mise en œuvre des réformes, notamment dans le secteur aurifère.

**Au titre des mesures individuelles**, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

**Monsieur Samba NDIAYE,** ingénieur en Génie civil, est nommé Directeur général de la Société anonyme, les Grands Trains du Sénégal, en remplacement Monsieur Oumar BounKhatap SYLLA, appelé à d’autres fonctions ;

**Monsieur Saliou SAMB**, Administrateur de Société, titulaire d’un diplôme d’Etudes Approfondies en Droit public, est nommé Directeur général de la Société des infrastructures de Réparation navale (SIRN), en remplacement de Monsieur Samba NDIAYE, appelé à d’autres fonctions.

**Fait à Dakar le 30 septembre 2020**

**Le Ministre, Porte-Parole du Gouvernement**

**Ndèye Tické Ndiaye DIOP**